

## INVITATION CONFERENCE DE PRESSE

Nice, le 29 Novembre 2024



**Université Côte d'Azur dénonce la pression financière insoutenable de l'Etat et appelle à une « Journée sans Université » le mardi 3 décembre 2024**

Lors de son Conseil de Composantes du jeudi 28 novembre, la gouvernance d'Université Côte d'Azur et ses partenaires sociaux ont souhaité lancer un signal d'alerte au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en décrétant une « **Journée sans Université** » le mardi 3 décembre 2024, *en solidarité avec le mouvement des Universités prévu ce jour-là.*

Les enseignements de toutes disciplines seront suspendus – sauf examens, signe de refus de se voir condamnés à dégrader la qualité de ses formations et de sa recherche, au détriment de l'avenir de sa jeunesse et de l'écosystème azuréen.

**Vous êtes conviés à la conférence de presse  
le mardi 3 décembre à 11h30  
Campus Valrose – Grand Château  
En présence de Jeanick BRISSWALTER - Président d'Université Côte d'Azur.**

*Un [lien de connexion à distance](#) est également proposé*

Bien que la gestion financière soit saine, la situation actuelle reste insoutenable et menace à la fois l'université et son écosystème.

### **Des difficultés structurelles qui pénalisent durablement Université Côte d'Azur**

- La Subvention pour Charge du Service Public (SCSP, dotation de l'état par étudiant) est insuffisante depuis le passage à l'autonomie des universités (2010) et inférieure à toutes les universités labellisées Initiative d'Excellence ainsi que celles de la région Sud ;
- Plan Campus : en 2009, l'État a lancé un plan campus pour permettre aux Universités de rénover sur le long terme leurs infrastructures. La majorité des universités ont eu accès à ce plan prévoyant des crédits importants fléchés sur ces rénovations (équivalent à 4% de la

SCSP/an) – Université Côte d’Azur n’en a pas fait partie et aujourd’hui doit faire face à un parc immobilier dégradé qu’il convient de rénover pour assurer la sécurité des usagers.

### **Des décisions conjoncturelles prises par l’Etat et prélevées directement dans les budgets déjà contraints des Universités**

- Les décisions sur les mesures salariales - augmentation du point d’indice, Compte d’Affectation Spéciale pension, ... ont représenté une charge nette supplémentaire de 10m€ depuis 2022 ;
- L’impact de l’augmentation non compensée des fluides, soit environ 7m€ en 2024 et 5,5m€ en 2025 ;
- L’impact de l’application des 3 jours de carence à compter du 1er janvier 2025 et le taux de remplacement des revenus pour congés de maladie ordinaire, au-delà de la carence, porté à 90%, impliquerait que le montant de la SCSP soit diminué en conséquence de l’économie réalisée soit encore plus d’1m€ de SCSP en moins pour notre établissement.

### **Une gestion saine qui ne suffit plus**

- Malgré ce contexte Université Côte d’azur a obtenu le label d’Initiative d’Excellence en 2016 ;
- Elle est reconnue pour sa gestion rigoureuse par les plus hautes instances de l’Etat - du Haut Conseil de l’évaluation de la recherche et de l’enseignement supérieur (HCERES) qui a délivré une évaluation positive sur son pilotage financier pour l’obtention du statut de Grand Établissement en Juillet dernier ;
- Les équipes performant dans le développement des ressources propres en étant lauréates à de très nombreux appel à projets d’excellence.

**Ce modèle déjà très fragile atteint ses limites lorsque les mesures nationales prises par l’Etat font mécaniquement baisser la dotation sans les compenser financièrement.**

**Nous devons poursuivre les échanges avec l’Etat pour trouver les solutions qui permettront à notre territoire de pouvoir continuer à être fier de son Université d’Excellence et nous savons pouvoir compter sur nos partenaires territoriaux mobilisés.**

RSVP avant le lundi 2 décembre auprès de Delphine Sanfilippo – Direction de la Communication et de la Marque - 07 86 84 98 13 – [com.presse@univ-cotedazur.fr](mailto:com.presse@univ-cotedazur.fr)